

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT

De la MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
9	10	9

L'an deux mil vingt-deux, le 16 décembre à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

08/12/2022

Présents : BECKER Cyrille – BECKER Mélanie – BENOIT Pierre – BERGER Delphine -
DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André– TROSZCZYNSKI Céline - URBAN Michel et ZIPPEL
Florianne.

Absents excusés : GOBILLOT Matthieu

Nombre de Procuration : 1 GOBILLOT Matthieu à BECKER Mélanie

Secrétaire de séance : BERGER Delphine

DCM 160/2022 Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 09 septembre 2022

A la lecture de ce procès-verbal en votre possession,

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Procès Verbal du Conseil Municipal du 09 septembre 2022 annexé

APPROUVE par 9 approbations et 1 abstention (Pierre BENOIT) le Procès-Verbal du 09 septembre 2022

Fait à RAVILLE, le 20 décembre 2022
conforme au registre
« Certifiée exécutoire »

**Le Maire,
Michel URBAN**



**La secrétaire de séance
Delphine BERGER**

Michel Urban

Delphine Berger